



Communiqué de Presse

CENTRE DE SOINS
DU GRAVIER



Ouverture du Centre de Soins du Gravier – 2 Mai 2024

Le **Centre de Soins du Gravier** ouvrira ses portes progressivement à **compter du 2 mai 2024** et rassemblera sur un même site les unités ambulatoires de psychiatrie pour adulte déjà présentes sur l'agglomération d'Agen. Les patients accueillis sur ce lieu de soin relèveront principalement de l'agglomération d'Agen et des communes de Nérac, Lavardac, Port Sainte-Marie, Houeilles, Francescas et Mézin. *Pendant le déménagement, l'ensemble des structures maintiennent leur activité (réponse téléphonique, entretien, visite à domicile) sans toutefois pouvoir accueillir physiquement au sein des locaux les 28 et 29 avril.*

Chaque service est réparti au sein d'un étage dédié :

Rez de chaussée : consultations spécialisées

1^{er} étage : Centre Médico Psychologique Antonin ARTAUD

2^{ème} étage : Equipes mobiles EMER / EARS / SMARTE / EMPP

3^{ème} étage : Hôpital de jour Van Gogh

Ce projet vise à regrouper physiquement un ensemble de services intervenant auprès d'une même population. Il répond à la nécessité de développer des synergies communes entre professionnels afin de développer une prise en soin plus efficiente favorisant le rétablissement des patients. Plusieurs services concourent à ce processus en fonction du diagnostic posé et de l'orientation de leur parcours de soin. Le **Centre Médico Psychologique (CMP)**, pivot de l'organisation des soins, constitue la porte d'entrée de la prise en charge accessible généralement sur orientation médicale ou par un professionnel de santé. **L'hôpital de jour** assure des soins personnalisés et plus soutenus organisés sous forme d'une ou plusieurs demi-journées hebdomadaires. Enfin, les équipes mobiles de **réhabilitation psychosociale (EMER/EARS/SMARTE)** du pôle Perspectives visent le rétablissement et le retour vers une autonomie fonctionnelle et citoyenne.

Le niveau des consultations spécialisées regroupera le suivi ambulatoire des patients relevant du centre de référence départemental des troubles anxieux et le service de psychologie et psychiatrie légale (SPPL) formé à la prise en charge des personnes sous main de justice.

Ces différents services sont animés par des équipes pluridisciplinaires composées de psychiatres, d'infirmiers, de psychologues, d'assistantes sociales, de secrétaires, d'ergothérapeutes, de cadres de santé. Une soixantaine de professionnels interviendra au sein des locaux de ce nouveau centre.